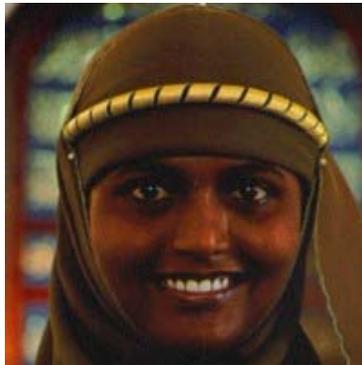


«La sagesse oubliée des grandes sœurs »



Introduction

Le débat de société qui se déroule actuellement en Belgique et en France à propos du port du voile islamique gagnerait à changer de trajectoire. En effet, les passions prennent progressivement le pas sur la raison, et les points de vue autrefois nuancés sur la question ne cessent de grossir, aujourd'hui, deux rangs radicalement adversaires. Cette tendance s'observe dans la plupart des émissions télévisées, opposant inlassablement les porte-drapeau d'associations du type « Ni putes, ni soumises », aux « voilées nouveau style » Alma et Lila Lévy prônant la haute-couture saoudienne ; elle se remarque également dans les vitrines des librairies, où se déroule une véritable surenchère de titres partisans. Le paysage intellectuel en la matière devient dangereusement dichotomique, et le « clash » civilisationnel de Samuel Huntington, bien qu'idéologiquement très critiqué dans les hautes sphères, est plus que jamais un bon filon commercial auprès des masses.

L'effet le plus pervers de cette polarisation sociétale est d'appauvrir sensiblement les argumentations, et de produire de plus en plus d'opinions noires ou blanches, sur un sujet pourtant « arc-en-ciel ». Si parcourir la littérature s'y référant pousse, en effet, à constater qu'aucune approche ne permet de se prononcer de manière exhaustive sur la problématique du voile, il semble, en revanche, qu'une « appréhension civilisationnelle » ambiante soit occupée à éroder cette évidence. Chaque « camp » se retranche ainsi de plus en plus derrière les penseurs défendant sa vision des choses, et se radicalise en évoluant à l'intérieur de son microcosme philosophiquement étanche. Nos régions « laïques » ont-elles oublié que leurs « femmes en cheveux » étaient considérées comme des femmes aux mœurs douteuses jusqu'au début du siècle passé ? Les femmes musulmanes de Belgique ont-elles oublié que la plupart d'entre elles ne se souciaient tout simplement pas du dilemme du voile il y a encore de cela quelques années ?

Cet article n'a pas pour objectif de retracer l'histoire du voile islamique, de décortiquer le texte coranique par rapport à celui-ci, d'expliquer anthropologiquement une frustration sexuelle immémoriale, ou de légitimer tel ou tel comportement vestimentaire en invoquant des inégalités sociales. Plus pragmatiquement, il a pour but de laisser entrevoir ce que la civilisation islamique est en mesure d'apporter au débat. Il s'adresse ainsi tant aux « laïques » convaincus, dont les représentants semblent parfois persuadés de mener un combat contre une pâle copie du catholicisme, qu'aux populations musulmanes de Belgique, dont la composante féminine s'acharne à trouver une ligne de conduite qui la mette à la fois à l'abri des reproches de son entourage familial, communautaire, scolaire, et/ou professionnel.



Comment parvenir à vivre en harmonie avec la société moderne, tout en ne s'éloignant pas de ses racines culturelles et religieuses... ? Pourquoi ne pas tout simplement poser cette question aux femmes, issues du monde islamique, qui ont déjà dû y apporter une réponse afin de pouvoir s'épanouir dans leur vie ? Des femmes qui se sentent écartelées entre différentes cultures ou perspectives de vie. Des femmes qui ont dû choisir de porter le « hijab » ou non, qui ont un vécu et un recul par rapport à cette décision.

Certaines d'entre elles nous ont transmis leurs raisonnements à travers une littérature certes inégale, mais extrêmement riche. Leurs textes, provenant des quatre coins du monde, sont malheureusement méconnus du lectorat belge. Pourtant, leurs enseignements constituent incontestablement le meilleur point de départ d'une nouvelle approche du problème. Une approche, non utopiste, encore moins fataliste, qui s'attache notamment à redessiner la configuration des liens entre les acteurs et les observateurs du présent débat.

Que les détracteurs du voile voient en ces auteures des intellectuelles chevronnées, pas les messagères d'imams auto-proclamés. La plupart de ces femmes, qui revendiquent leur « islamité », n'hésitent pas à dénoncer le laxisme dont la laïcité fait parfois preuve à l'égard de ce voile qui permet l'intrusion dogmatique du religieux dans le politique. Elles incarnent, à elles seules, l'hétérogénéité d'une civilisation, dont la connaissance approfondie aiderait les « laïques » à élaborer une démocratie plus proche de sa réalité sociologique.

Que les partisan(e)s du voile voient en ces femmes leurs sœurs en religion ou en culture, pas des féministes instrumentalisées par un Occident islamophobe. Ces femmes ont un bagage propre et des opinions très diverses, et elles ont eu le courage de s'exprimer. Les lire ne peut qu'enrichir le contenu d'un dialogue biaisé par les préjugés et les crispations de ses intervenants principaux. Leur témoignage permet de réaliser la pluralité des comportements adoptables, et contribue ainsi à lutter contre le mimétisme communautaire qui mine la jeunesse musulmane belge d'aujourd'hui, et qui mènera inévitablement celle-ci dans une impasse sociale demain.

En guise d'introduction à la sagesse de ces femmes, nous citerons la journaliste française d'origine marocaine Leïla Djitli, qui a adressé un texte à sa fille Nawel. Tout au long de son ouvrage, elle lui relate ses origines, et surtout les épreuves par lesquelles sont passées les femmes de sa famille avant elle. Elle lui explique, avec les mots d'une mère, pourquoi la liberté et l'identité dont elle se réclame ne passent pas par ce voile qu'elle a subitement décidé de porter.

« Les femmes qui nous précèdent, te précèdent, Nawel, ont abandonné le voile. T'es-tu demandé pourquoi ? Penses-tu qu'elles l'ont jeté par-dessus bord, ou découpé, sans savoir ce qu'elles faisaient ? Les prendrais-tu pour des idiotes ? Ne crois-tu pas qu'elles étaient, au contraire, parfaitement conscientes de ce qu'elles faisaient ? »¹



Ses questions illustrent très simplement le caractère générationnel, et non pas religieux ou communautaire du phénomène de recrudescence du voile dans nos régions. Malgré une Histoire complexe et riche d'enseignements, certaines leçons du passé sont bel et bien absentes du débat contemporain. Ce regrettable constat nous pousse à faire preuve d'initiative, et à adopter une attitude pragmatique. S'il est trop tard pour se souvenir des femmes musulmanes d'hier, alors tournons-nous vers les femmes musulmanes d'aujourd'hui, et écoutons-les.

¹ DJITLI, L. « *Lettre à ma fille qui veut porter le voile* », Paris, 2004, Ed. La Martinière.

Chahdortt Djavann : la sœur rebelle



Chahdortt Djavann a grandi à Téhéran, entourée de quatre frères et sœurs aînés. Au lendemain de la révolution islamique de 1979, l'ayatollah Khomeini imposa le port du voile en Iran ; Chahdortt Djavann le porta pendant 10 ans, et sait donc ce que signifie ne pas avoir le choix. Emigrée en France en 1993, elle y a poursuivi des études universitaires en anthropologie, qu'elle a orientées vers les problèmes d'endoctrinement religieux, et de statut de la femme en Islam. Dix ans après, elle a décidé de s'élever de manière virulente contre le voile au travers de son livre « *Bas les voiles !* ».

Pour elle, l'emploi du mot « foulard », qui vise à ranger le hijab dans les tiroirs rassurants des armoires à vêtements, procède d'une lâcheté sémantique, qui en dit long sur l'état délabré de la pensée critique actuelle. Selon elle, le voile islamique a une fonction sociétale bien précise : voiler les filles revient à en faire des objets sexuels, ou plus concrètement à les placer sur le marché du mariage. Elle s'est toujours aussi étonnée de constater que les femmes voilées attirent, assez paradoxalement, davantage le regard des hommes musulmans...mais après tout, les regards sont universellement attirés par ce qu'on leur dérobe. Elle rappelle aussi notamment que le viol et la prostitution - notamment pédophiles- font des ravages dans les pays musulmans, ce malgré le voile souvent invoqué comme remède à ces crimes. Bref, elle voit le voile tout d'abord comme un archaïsme qui tente de faire peau neuve en se faisant passer pour ce qu'il n'est pas, ensuite comme un phénomène de mode, qui permet à celles que personne ne remarquait d'attirer le regard, enfin comme un refuge dissimulant l'exclusion sociale de femmes passant après les hommes...et après les femmes non musulmanes.



« Ce n'est pas au nom de la laïcité qu'il faut interdire le port du voile aux mineures, à l'école ou ailleurs, c'est au nom des droits de l'homme, et au nom de la protection des mineures. »²

Parallèlement, Chahdortt Djavann dénonce certains intellectuels musulmans qui sont parvenus, selon elle, à donner à de jeunes musulmanes le désir d'inverser le sens des signes : « Le voile parce que je le vaux bien ». Elle s'insurge donc contre l'assurance déplacée des « voilées nouveau style », qui revendiquent « le voile est ma culture, ma liberté », et d'autres rengaines apparues suite à la décolonisation. Ces adolescentes prétendant être libérées au niveau de leur identité par le voile, en parlent comme s'il s'agissait d'un nouveau symbole du 21^{ème} siècle. Chahdortt Djavann répond qu'un séjour en Afghanistan leur ferait peut-être du bien.

« Les femmes ne doivent plus accepter que la culture soit l'alibi de la religion, et la religion l'alibi de la discrimination sexiste. »³

² DJAVANN, Ch. « *Bas les Voiles !* » Paris, 2003, Ed. Gallimard.

³ Ibid., p.39.

Asma Lamrabet : la sœur diplomate

Asma Lamrabet est diplômée en médecine de l'Université Mohammed V de Rabat. Née en France, elle a reçu une éducation relativement libérale. Anciennement ralliée à la cause du féminisme occidental pur et dur, elle revendique, aujourd'hui, un retour aux sources islamiques, et porte le voile. Egalement engagée dans la réflexion sur le statut de la femme en Islam, son parcours se situe à l'opposé de celui de Chahdortt Djavann. Auteure de « *Musulmane tout simplement* », elle y affirme vouloir vivre sa foi pleinement, sans pour autant renoncer à sa condition de femme libre.



Selon Asma Lamrabet, la régression globale du statut de la femme musulmane provient d'une jurisprudence islamique misogyne et sclérosée dans le temps. Elle opère une hiérarchisation des sources islamiques, faisant primer le Coran et la Sunna sur cette législation qui va à leur rencontre. Le véritable problème, selon elle, est donc l'importance accordée par les musulmans aux avis émanant des différentes écoles juridiques. L'infériorité de la femme est un phénomène profondément culturel, véhiculé par une civilisation arabo-musulmane, toujours selon elle, teintée d'obscurantisme. Asma Lamrabet prône ainsi un Islam réformiste, et s'oppose farouchement aux dérives autoritaires de la société patriarcale.

A la lumière de sa lecture propre du texte coranique, elle décide de considérer que le port du voile constitue bel et bien une prescription divine. Elle déplore, en outre, le manque d'éducation religieuse de la plupart des femmes musulmanes, qui ne ressentent, du coup, plus le besoin de respecter un principe religieux qui les dépasse. Pour elle, interdire le voile à l'école en France est une preuve d'intolérance dans le pays des libertés et des droits de l'homme. Elle refuse cependant de tomber dans une grille de lecture dichotomique et totalitaire, interdisant ou rendant obligatoire le port du voile de manière définitive. Elle expose la situation ambiguë de la femme arabo-musulmane, chez qui les traditions sont bien ancrées, mais qui est aussi séduite par le cadre référentiel occidental. Elle en délimite les deux extrêmes, qu'elle ne cautionne aucunement.

« Le véritable enjeu est de faire la part des choses dans les deux cas, pour qu'émerge un respect mutuel qui soit à la base de tout dialogue. »⁴



La recherche islamologique d'Asma Lamrabet, bien que non exhaustive, constitue une initiative personnelle qui devrait en inspirer plus d'une. Si elle est régulièrement taxée -à tort ou à raison- d'ancienne « super-occidentalisée » en crise identitaire, ses investigations lui ont néanmoins fait découvrir les textes fondateurs de sa culture religieuse. Et même si elle adopte finalement une position étonnante par rapport au port du voile, retenons qu'elle en a retiré le goût du dialogue.

⁴ LAMRABET, A. « *Musulmane tout simplement* » Paris, 2002, Ed. Tawhid, p.171.

Irshad Manji : la sœur audacieuse

Irshad Manji est née en Ouganda, dans une famille musulmane originaire d'Inde, mais a vécu au Canada à partir de 1972, où elle a fréquenté l'école coranique de 9 à 14 ans. Déçue par les réponses toutes faites qu'elle y recevait, elle a tenu à découvrir par elle-même les vertus de sa religion. Après avoir travaillé un temps en politique, Irshad Manji est devenue une figure internationale très médiatisée ; elle est aujourd'hui très active dans le monde associatif, elle écrit, et anime une émission télévisée sur les homosexuels (« *Queer Television* ») !⁵



Dans son livre « *Musulmane mais libre* », Irshad Manji dénonce l'imposture qui consiste à présenter de l'islam une version romantique dénuée de tout esprit autocritique. Elle préconise un retour à l'ijtihad⁶, interdit au 10^{ème} siècle dans le but d'enrayer la division croissante que la communauté musulmane subissait à l'époque. Le problème de l'islam, selon elle, est qu'il induit une suprématie de la langue et de la culture arabes au détriment des autres langues et cultures du monde musulman. Ce repli de la civilisation islamique sur son passé est apparu après la fin de l'ijtihad et au lendemain de la défaite du monde arabe face aux Turcs, aux Mongols et aux Croisés. La valorisation des origines et du moment fondateur de l'islam s'est opérée à travers la doctrine d'Ibn Taymiyya, revivifiée au 18^{ème} siècle par les wahhabites, et largement répandue aujourd'hui par l'Arabie Saoudite au moyen de ses pétrodollars. Irshad Manji ne porte ainsi pas le voile, mais pour une raison rarement invoquée : il symbolise pour elle plus une capitulation culturelle qu'une soumission spirituelle. Elle le cite d'ailleurs en exemple comme signe de l'impérialisme culturel arabe, dans la mesure où il n'était initialement exigé que pour les femmes du Prophète.

« Savoir comment le Coran peut être interprété – et comment il ne peut plus l'être – est devenu l'affaire de tout le monde. »⁷



Irshad Manji, elle, a la possibilité et le courage de s'afficher en tant que musulmane lesbienne. Sa lecture très personnelle du texte coranique l'amène à concilier son appartenance à l'islam et son homosexualité, en invoquant le verset qui affirme qu'Allah rend excellent tout ce qu'il crée. Cette vision des choses est très audacieuse, même utopique, mais elle a le mérite de très certainement rassurer beaucoup de jeunes filles honteuses d'aspirer à un mode de vie et que leur entourage direct condamne au plus haut point. Irshad Manji s'affirme toujours musulmane, car elle est convaincue qu'une réforme de l'islam est possible, grâce à certaines valeurs telles que la liberté individuelle et le pluralisme.

⁵ A visiter : le site officiel d'Irshad Manji, <http://www.muslim-refusenik.com>.

⁶ Processus par lequel le « mujtahid », et par extension tout un chacun, tire des normes pratiques au départ des sources, permettant ainsi le débat religieux.

⁷ MANJI, I., « *Musulmane mais libre* », Paris, 2004, Ed. Grasset, p.294.

Nawal Es-Saadawi : la sœur militante

Nawal Es-Saadawi est diplômée en médecine de l'Université du Caire ; c'est en exerçant son métier dans son village natal qu'elle a pris conscience des inégalités dont la femme rurale égyptienne est victime. Ecrivain et romancière, elle s'est attachée à améliorer le statut de la femme musulmane par différents biais. La problématique du voile revient fatalement de façon récurrente dans son œuvre, dans la mesure où le port du voile représente pour elle une des marques les plus évidentes de l'oppression des femmes musulmanes. Elle cherche à replacer l'obligation de port du voile dans une perspective historique, et à ainsi en relativiser la portée.

« Le fait de voiler les femmes est apparu dans les anciennes sociétés bédouines comme une mesure de santé ; ensuite, dans le judaïsme, il a acquis un caractère religieux et sacré. »⁸

Pour Nawal Es-Saadawi, il est clair que cette pratique reflète une lutte patriarcale, et est en contradiction avec le véritable esprit de l'islam et la bonne interprétation du texte coranique.

« Dans le Coran, il n'y a absolument rien qui indique que le port du voile est un commandement divin. »⁹



Nawal Es-Saadawi se dit musulmane, et ne remet jamais en cause les textes fondateurs de l'islam. Elle s'estime être dans la droite ligne de sa religion, lorsqu'elle dénonce les humiliations que subissent les femmes musulmanes, à cause, notamment, de ce qu'elle appelle une alliance entre le « capitalisme occidental » et le « fondamentalisme islamique », alliance qui, selon elle, s'est parfaitement illustrée lors des manifestations en France contre la loi sur l'interdiction du port du voile, où défilaient des adolescentes musulmanes vêtues à l'occidentale, mais arborant un voile par-dessus en signe identitaire.

Toute sa vie, Nawal Es-Saadawi a été en conflit avec la censure des autorités religieuses égyptiennes, jusqu'à faillir « être activement divorcée » de son mari par la police des mœurs locale. Son travail de proximité lui a permis de connaître la réalité du terrain, et de mieux saisir les effets pervers du voile.

Que préconise Nawal Es-Saadawi ?
Le ton rassembleur de ses textes invite l'ensemble des femmes à s'unir dans une lutte commune vers une amélioration de leurs conditions de vie, processus qui passera nécessairement par une phase de réformes juridiques.



⁸ ES-SAADAWI, N. traduite de l'arabe et citée dans KHALLAF, R. « *Questioning the body, questioning the mind* », p.4, article consultable sur le site du journal hebdomadaire égyptien <http://weekly.ahram.org.eg>.

⁹ ES-SAADAWI, N. « *Waging war on the mind* », p.8, article consultable sur le site officiel de Nawal Es-Saadawi, <http://www.nawalsaadawi.net>.

Fatima Mernissi : la sœur érudite

Née à Fès, Fatima Mernissi a grandi au Maroc, recluse au sein d'un authentique harem domestique, en compagnie de sa mère, sa grand-mère, ses sœurs, ses tantes et ses cousines. Physiquement contrainte d'apprendre le Coran par cœur, elle a, très tôt, craint la religion. Sa grand-mère lui a, de son côté, montré le côté poétique de l'islam à travers ses récits de pèlerinage. Elle en a retiré une conception dualiste de sa religion, à la fois source d'évasion spirituelle et d'enfermement physique.



Adolescente, elle fut choquée par le contenu de certains hadiths enseignés lors des cours de religion ; elle s'est donc décidée à se donner les moyens de mieux comprendre ce qu'il en était réellement. Diplômée en sciences politiques de la Sorbonne, elle a obtenu son titre de docteur en sciences sociales aux Etats-Unis. Très concernée par le rôle des femmes musulmanes au sein de leur société, elle s'est attachée à analyser l'évolution de la pensée islamique à cet égard. Active dans diverses associations, elle est actuellement maître de conférence à l'Université Mohamed V de Rabat, professeur à l'Institut Universitaire de la Recherche Scientifique, et membre du Conseil d'Université des Nations Unies. Elle écrit en 3 langues (anglais, arabe et français), et est traduite dans plus de 20 langues.

Face à la taille de son œuvre¹⁰, nous avons dû sélectionner et nous concentrer sur son livre « *Le Harem politique* ». Fatima Mernissi y attaque le problème du voile à sa racine, en se référant directement à la sourate 33, verset 53, considérée comme le « verset du hijab », cristallisant ce que les théologiens juristes appellent la « descente du hijab ». Intellectuellement équipée pour travailler sur les sources, elle parvient à jeter le doute par rapport à la validité de certains hadiths, ce qui lui permet de remettre en question la subordination de la femme, qu'elle constate dans l'Islam, mais pas dans le Coran.

« Le Hijab, littéralement "rideau", est "descendu" non pour mettre une barrière entre un homme et une femme, mais entre deux hommes. »¹¹



Elle part du principe que seule la contextualisation d'une sourate permet de mieux comprendre les « causes de sa révélation ». Selon elle, la préoccupation d'Allah dans cette sourate aurait été d'inculquer des manières de politesse aux hommes d'une part, et de leur interdire de se marier avec les femmes du prophète après la mort de celui-ci d'autre part. Malheureusement dans les faits, cette sourate a eu pour effet une scission de l'espace musulman. Cette séparation public-privé, profane-sacré, a pris la forme d'une ségrégation des sexes au fil du temps, matérialisée en voile, qu'elle considère résolument comme un moyen d'établir une hiérarchie entre gouvernants et gouvernés.

¹⁰ La bibliographie de Fatima Mernissi est consultable sur son site officiel, <http://www.mernissi.net>.

¹¹ MERNISSI, F. « *Le Harem politique, Le Prophète et les femmes* », Paris, 1987, Ed. Albin Michel, p.109.

Dans le Coran, le mot « hijab » apparaît à sept reprises. A la lumière de ces occurrences, Fatima Mernissi explore la diversité sémantique rattachée à ce terme qui, pour elle, recouvre avant tout un concept à trois dimensions : une dimension visuelle (cacher), une dimension spatiale (séparer) et une dimension éthique (interdire). Elle constate ainsi très justement une évolution surprenante entre l'époque du Coran, utilisant notamment le terme avec une connotation péjorative, et aujourd'hui, où il est devenu presque le symbole de l'identité musulmane !



Impossible à résumer fidèlement, le travail de Fatima Mernissi est une enquête très rigoureuse, visant à retrouver l'identité de ceux qui ont condamné la femme à l'espace privé au nom de la foi religieuse. Elle mène un combat consistant à réhabiliter la femme musulmane au sein de sa société, sans entreprendre de remise en cause radicale de la religion ou de ses dogmes, mais à travers la critique des traditions et des falsifications historiques successives, qu'elles soient le fait des Arabes ou des orientalistes. Son discours tend à prouver que le sort fait à la femme dans le monde arabe et musulman est plus le fruit de l'évolution historique que de la nature de la religion et de ses préceptes. La densité informative des phrases de Fatima Mernissi, et sa capacité à jongler tant avec les concepts théoriques qu'avec les outils pratiques comme la langue, la rendent incontournable pour qui tente de saisir le concept de voile dans sa globalité.

Conclusion : Un relais nécessaire des petites sœurs

L'aversion systématique dont fait preuve la collectivité laïque envers le hijab reflète l'ampleur de sa méconnaissance de la culture islamique. Si l'élite intellectuelle laïque connaît bien ses classiques bibliques, il nous semble primordial qu'elle se familiarise, entre autres, avec leur correspondant coranique, et qu'elle cesse ainsi de véhiculer des préjugés qui parasitent un dialogue qu'elle voudrait transculturel. Une lecture plus approfondie des textes ne profiterait toutefois pas exclusivement à cette tranche de la société. Tenir personnellement à son héritage culturel ou religieux constitue une liberté individuelle élémentaire, et un trait de caractère universellement louable. En revanche, se raccrocher collectivement à des signes ostentatoires (qui ne font pas nécessairement partie de cet héritage), trahit, selon nous, une religiosité basée sur le regard du voisin, non sans danger de dérive réelle.



Les revendications les plus extrémistes par rapport au voile, procédant souvent de l'ignorance et/ou du conformisme, ont pour effet de désolidariser l'Islam, surtout à l'heure où des femmes musulmanes d'ailleurs font vibrer les pays moins libéraux dans lesquels elles vivent, pour des enjeux, à notre sens, plus fondamentaux.

Quelques exemples ?

-En Iran, où la question du choix du port du voile ne se pose plus, puisqu'il y est devenu obligatoire, les femmes de diverses opinions travaillent en étroite collaboration, notamment par le biais de la presse, dans le but d'y développer un « féminisme islamique » cohérent, et de retrouver leurs droits perdus.¹²

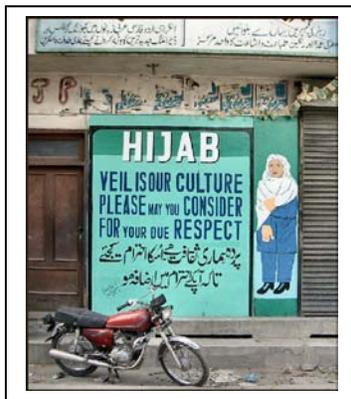
-En Espagne, s'est tenu le 1^{er} Congrès International sur le féminisme islamique, du 27 au 29 octobre 2005, au cours duquel des musulmanes d'horizons divers ont dénoncé l'interprétation sexiste des textes sacrés. Etaient notamment présentes, la réalisatrice malienne Djingarey Maiga, la rédactrice espagnole de « Webislam » Yaratullah Monturiol, la nigériane Mufuliat Fijabi représentant l'ONG « Baobab », ou encore la malaisienne Zainah Anwar, présidente de l'association « Sisters of Islam ».¹³

-Au Maroc, une première promotion universitaire de « mourchidat », de prédicatrices, a été diplômée par les autorités de Rabat le 3 mai 2006, visant ainsi à pluraliser l'encadrement religieux du royaume.

-Que dire, enfin, de la tradition des femmes-imams, attestée en Chine et dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, et qui tente une percée aux États-Unis depuis quelques années, par l'intermédiaire de personnages charismatiques tels que l'indienne Amina Wadud ou la pakistanaise Asma Barlas¹⁴ ?



Les quelques intellectuelles dont nous avons très lacunairement dressé le portrait au fil de cet article ne reflètent qu'une infime partie du panel des conceptions adoptables par rapport au voile islamique. Nous aurions voulu encore aborder les œuvres de l'indienne Yasmine Alibhai-Brown¹⁵, de la somalienne Ayaan Hirsi Ali¹⁶, ou de la pakistanaise Taslima Nasrin¹⁷, mais la place nous a fait défaut. Nous avons dû donc sonder, un petit peu au hasard, cette vaste littérature, et tenter de retirer le meilleur de chaque auteure lue : le vécu de Chahdortt Djavann, la curiosité d'Asma Lamrabet, l'enthousiasme d'Irshad Manji, le pragmatisme de Nawal Es-Saadawi, et la persévérance de Fatima Mernissi.



Leur enseignement, pris globalement, nous invite tous à lire le Coran, à étudier la Sunna, à en consulter les grands commentateurs, à s'imprégner de philosophie arabe, turque ou persane, même à (ré)intégrer les bancs d'école, afin de maîtriser la lecture et l'écriture de la langue arabe classique... Ces outils sont capables de fournir au public du débat de quoi s'immiscer dans ce qui ne le regardait autrefois pas ou peu. Il ne s'agit évidemment pas de se pencher tous ensemble sur les questions purement disciplinaires, mais bien sur celles qui influent sur l'avenir de tous.

¹² Voir le site officiel du magazine *Zanan* (« Femmes », en persan) : <http://www.zanan.co.ir> ; et l'article de Nouchine Yavari, « *Le féminisme post-islamique en Iran* », dans *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, 1999, n°85-86, pp.99-119.

¹³ Voir le site officiel de la « junta catalana », <http://www.feminismeislamic.org>.

¹⁴ Voir le site officiel d'Asma Barlas, <http://www.asmabarlas.com>.

¹⁵ Articles consultables sur le site du journal « The Independent » : <http://www.independent.co.uk>.

¹⁶ Bibliographie consultable sur son site officiel : <http://www.ayaanhirsiali.nl>.

¹⁷ Bibliographie consultable sur son site officiel : <http://www.taslimanasrin.com>.

« L'idée selon laquelle notre société est un pacte de non-interférence entre les groupes n'est pas simplement fausse, elle est impossible. Nous sommes tous à présent liés les uns aux autres. »¹⁸

Avant de se procurer ces atouts, il convient que chacun d'entre nous s'attache à dissiper l'amalgame existant entre les concepts d'« identité » et d'« appartenance », très présent pour l'instant dans la société belge. Le premier se limite à définir l'individu, tandis que le second autorise ce même individu à se demander quelle « élasticité » son comportement peut se permettre. La démarche intérieure en découlant, consiste à réaliser que notre société n'est pas le cadre d'évolution de différents groupes, mais bien le théâtre de perpétuels « regroupements ». L'expérience la plus courante de notre vie sociale revient, en effet, à être simultanément sollicité par plusieurs regroupements possibles et contradictoires. Ces controverses renferment des informations essentielles, qui permettent d'entrevoir des connexions sociales nouvelles entre individus d'opinions divergentes. C'est en essayant sans cesse de nouvelles combinaisons de ce type, que le débat sur le voile islamique peut, non pas atteindre un consensus illusoire et éphémère, mais tisser une toile d'interconnexions qui module un équilibre démocratique durable.



L'islam évolue, comme toute autre doctrine religieuse, idéologie politique ou courant philosophique. Trop peu de gens, en Belgique, réalisent qu'il leur appartient d'apporter, s'ils le désirent, leur brique à l'édifice. Nous avons la conviction, à notre époque, qu'il est sage que tout le monde écoute davantage les « grandes sœurs », et pénètre plus profondément le message philosophique de la religion islamique. Quatorze siècles après la révélation faite à Muhammad, le fait de se sentir « muhajjaba », respectable, gagnerait à être le résultat d'une éducation de longue haleine, plutôt que l'effet immédiat d'un vêtement.

Didier Leroy - Université libre de Bruxelles - Septembre 2007

¹⁸ Propos de Yasmin Alibhai-Brown, citée dans MANJI, I., « *Musulmane mais libre* », p.304.

Bibliographie non exhaustive

- DJAVANN, Ch. « *Bas les Voiles !* », Paris, 2003, Ed. Gallimard.
DJITLI, L. « *Lettre à ma fille qui veut porter le voile* », Paris, 2004, Ed. La Martinière.
HIRSI-ALI, A. « *Insoumise* », Paris, 2005, Ed. Robert Laffont.
LAMRABET, A. « *Musulmane tout simplement* », Paris, 2002, Ed. Tawhid.
MANJI, I. « *Musulmane mais libre* », Paris, 2003, Ed. Grasset.
MERNISSI, F. « *Le Harem politique* », Paris, 1987, Ed. Albin Michel.

Quelques relais électroniques

- <http://www.muslim-refusenik.com>
<http://www.nawalsaadawi.net>
<http://www.mernissi.net>
<http://www.ayaanhirsiali.nl>
<http://www.taslimanasrin.com>
<http://www.zanan.co.ir>
<http://www.feminismeislamic.org>
<http://www.asmabarlas.com>